

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2017

### COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	29	6	0

**Secrétaire de séance : Jean-Claude LÉCHELON**

### ORDRE DU JOUR

- Information état 1259,
- Information arrêté n° 2017-1-05588 du 30 mai 2017,
- Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 mars 2017.

N°	Libellé	Rapporteur
<b>110</b>	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
<b>111</b>	Finances – Comptes de gestion de la Ville, des budgets annexes à caractère administratif, du théâtre Mac Nab, de foire et salons et du budget annexe Lotissement dressés par le trésorier de Vierzon ville et campagne pour l'exercice 2016	Le Maire
<b>112</b>	Finances – Compte administratif 2016 – budget principal de la Ville	Marie-Hélène BODIN
<b>113</b>	Finances – Compte administratif 2016 – budget annexe du théâtre Mac Nab	Marie-Hélène BODIN

<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>114</b>	Finances – Compte administratif 2016 – budget annexe de foire et salons	Marie-Hélène BODIN
<b>115</b>	Finances – Compte administratif 2016 – budget annexe Lotissement	Marie-Hélène BODIN
<b>116</b>	Finances – Budget principal de la Ville – affectation des résultats de l'exercice 2016	Le Maire
<b>117</b>	Finances – Budget annexe du théâtre Mac Nab – affectation des résultats de l'exercice 2016	Le Maire
<b>118</b>	Finances – Décision modificative n° 1 et reprise de provisions – Exercice 2017 – Budget principal de la Ville	Le Maire
<b>119</b>	Finances – Décision modificative n° 1 – Exercice 2017 – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab	Le Maire
<b>120</b>	Finances – Décision modificative n° 1 – Exercice 2017 – Budget annexe de foire et salons	Le Maire
<b>121</b>	Finances – Autorisations de programme et de crédits de paiement – révisions et clôtures des AP/CP	Le Maire
<b>122</b>	Finances – Budget principal de la Ville – admission en non valeur – créances irrécouvrables, créances éteintes et reprise de provision	Le Maire
<b>123</b>	Finances – Budget annexe Foire et salons – produits irrécouvrables – admission en non valeur	Le Maire
<b>124</b>	Direction Générale – Société Publique Locale (SPL) – Réécriture objet de la société	Le Maire
<b>125</b>	Éducation – Convention de partenariat de diffusion et d'éducation artistiques « passerelles des arts » entre la Ville et la Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) pour l'année scolaire 2017-2018	Marie-Hélène BODIN
<b>126</b>	Éducation – Organisation des classes de neige pour l'année scolaire 2017/2018 – tarification, barèmes des participations et modalités de paiement accordées aux familles	Marie-Hélène BODIN
<b>127</b>	Enfance-jeunesse – Camps séjours d'été 2017 – Tarifs	Marie-Hélène BODIN
<b>179</b>	Réforme des rythmes scolaires-Actualisation du Porjet Éducatif Territorial pour la rentrée scolaire 2017/2018 (PEDT)	Marie-Hélène BODIN
<b>128</b>	Urbanisme – Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville et la SEM.VIE au cours de l'année 2016	Franck MICHOUX
<b>129</b>	Urbanisme – Concession Bas de Grange – Prorogation au bénéfice de la SEM VIE	Franck MICHOUX
<b>130</b>	Urbanisme – Transfert du bail de France Loire – Autorisation de location	Franck MICHOUX
<b>131</b>	Urbanisme – Convention avec ENEDIS – Installation d'un poste de transformation – L'île Bragard	Franck MICHOUX
<b>132</b>	Urbanisme – Convention avec ENEDIS – Extension réseau HTA – Chemin de Saint Priest	Franck MICHOUX

N°	Libellé	Rapporteur
133	Urbanisme – Convention avec ENEDIS – Renouvellement câble HTA – Rue Alphonse Pradat	Franck MICHOUX
134	Urbanisme – Convention avec ENEDIS – Renouvellement câble HTA – Faubourg des Ponts	Franck MICHOUX
135	Urbanisme – Rétrocession par la SARL GBA Berry Loire de la parcelle CR 508 formant la rue Paul Valéry en vue de son incorporation dans le domaine public de la voirie communale	Franck MICHOUX
136	Urbanisme – Désaffectation des parcelles AL 483 et AL 484 en vue d'une cession Chemin des Millards	Franck MICHOUX
137	Urbanisme – Cession de la parcelle communale cadastrée AL 483 située Chemin des Millards à Monsieur et Madame AYDEMIR	Franck MICHOUX
138	Urbanisme – Cession des parcelles DK 322, 325, 327, 328, 329 et 331 rue de la Société Française et rue Bernard Palissy à la Société GECO – Mise sous séquestre de la somme de 50 000 €	Franck MICHOUX
139	Urbanisme – Convention avec Madame Gozde MEDENI – Rétrocession des espaces et équipements communs du futur lotissement rue Jean Moulin	Franck MICHOUX
140	Urbanisme – Lotissement du Colombier – Cession du lot n°4 à Monsieur VENIAT	Franck MICHOUX
141	Infrastructures – Convention de réalisation d'aménagements urbains sur le domaine public de la RD 60 au droit de l'entreprise KOYO	Franck MICHOUX
142	Infrastructures – Convention de réalisation et d'aménagements urbains sur le domaine public de la RD 27 au carrefour avec la route de Bellon	Franck MICHOUX
143	Patrimoine – Convention entre la Ville et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry (Office de tourisme) – mise à disposition des Fours Banaux	Franck MICHOUX
144	Patrimoine – Fixation des tarifs du Musée de Vierzon à compter du 1er juillet 2017	Franck MICHOUX
145	Patrimoine – Attribution d'une subvention de fonctionnement pour la Mémoire Industrielle du pays de Vierzon	Franck MICHOUX
146	Ressources Humaines – Personnel territorial – modification du tableau des effectifs	Karine CHÊNE
147	Ressources Humaines – Le régime des astreintes au sein de la collectivité	Karine CHÊNE
148	Associations – Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations	Karine CHÊNE
149	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriels et commerciaux dressés par le trésorier de Vierzon ville et campagne pour l'exercice 2016	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
150	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – compte administratif 2016	Jill GAUCHER
151	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'assainissement – compte administratif 2016	Jill GAUCHER
152	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – affectation des résultats de l'exercice 2016	Jill GAUCHER
153	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'assainissement – affectation des résultats de l'exercice 2016	Jill GAUCHER
154	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – Décision modificative n° 1 avec constitution et reprise de provisions – Exercice 2017	Jill GAUCHER
155	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'assainissement – Décision modificative n° 1 et reprise de provisions – Exercice 2017	Jill GAUCHER
156	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Produits irrécouvrables – Admissions en non valeur et créances éteintes	Jill GAUCHER
157	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement – versement d'une subvention au CCAS	Jill GAUCHER
158	Service au public – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Les moustaches du Berry »	Jill GAUCHER
159	Culture – Attribution d'une aide financière exceptionnelle à une jeune flûtiste vierzonnaise – Emma CAVOUÉ	Frédéric COUTURIER
160	Théâtre Mac-Nab – Estivales du canal 2017 – concert du 6 juillet 2017 « Volo-Karpatt » - Convention de partenariat avec la Communauté de communes pour l'Office de Tourisme de Vierzon	Frédéric COUTURIER
161	Enfance-Jeunesse – Nouveau pass jeunes année scolaire 2017/2018	Frédéric COUTURIER
162	Médiathèque – Approbation du règlement intérieur et de la charte d'utilisation des services numériques à compter du 1er juillet 2017	Frédéric COUTURIER
163	Culture – Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal – Tarification	Frédéric COUTURIER
164	Centre de santé – Autorisation de signature du contrat de location entre l'Office Public de l'Habitat du Cher (OPH 18) et la Ville	Élisabeth HOVASSE-PRÉLY
165	Centre Technique Municipal – Réseau d'éclairage public – Conventions de servitude d'éclairage au profit de la Ville pour ancrages et supports sur propriétés privées avec les propriétaires des immeubles concernés Quai d'Yèvre et Rue des Changes	Gérard MASSICARD
166	Infrastructures – Approbation du rapport de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées	Gérard MASSICARD
167	Développement durable – Avenant n°2 à la promesse de bail emphytéotique avec SUN'R pour l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le site « Les Grandes Jonchères »	Djamila KAOUES

N°	Libellé	Rapporteur
168	Développement durable – Avenant n° 1 à la promesse de bail emphytéotique avec la SARL Forces Motrices de Farebout pour la mise à disposition d'une emprise du domaine public au niveau du barrage de l'Yèvre	Djamila KAOUES
169	Développement durable – Concession d'affichage publicitaire sur le domaine public communal – Convention passée avec la société Extérieur Média	Djamila KAOUES
170	Développement durable – Évolution et actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2018	Djamila KAOUES
171	Développement durable – Fusion du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) et du Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Vallée du Barangeon (SIAVB) – approbation des statuts	Djamila KAOUES
172	Sports – Aide à l'emploi associatif – Attribution d'une subvention à des associations sportives	Fabien BERNAGOUT
173	Sports – Attribution de subventions exceptionnelles et du solde de la subvention de fonctionnement 2017 à diverses associations sportives	Fabien BERNAGOUT
174	Transports – Délégation du service public de transport urbain – avenant n°2 - Approbation	Fabrice TRIPEAU
175	Transports – Convention d'organisation des services de transport de personnes avec le Conseil régional du Centre-Val de Loire	Fabrice TRIPEAU
176	Transports – Participation de la ville de Vierzon au financement des transports des collégiens et lycéens à moins de trois kilomètres de leur établissement scolaire public ou privé – Convention entre la ville de Vierzon et le VIB'	Fabrice TRIPEAU
177	Transports – Convention d'aide de retour à l'emploi	Fabrice TRIPEAU
178	Transports – Semaine du développement durable – Gratuité des transports urbains	Fabrice TRIPEAU

## Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 mars 2017

### ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme CHÊNE), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/110 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Le Maire**

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur le droit de préemption urbain – Acquisition de la parcelle sis 19 rue Armand Brunet, demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental du Cher, convention d'exploitation d'une pépinière à titre précaire, révocable et gracieux entre la commune de Vierzon et Monsieur et Madame GAY, don d'un violoncelle, location temporaire à Monsieur Rachid HADDAD et à Monsieur CHUKUYEV Dalanbeck de terrains communaux, réalisation d'un prêt de 500 000 €, acceptation des indemnités perçues ou à percevoir, convention de mise à disposition avec Réavie, mise à disposition d'un emplacement dans le cadre de la Guinguette des Estivales – Convention d'occupation du domaine public et d'exploitation d'une licence IV de débit de boissons, et divers marchés.

## **17/111 FINANCES – COMPTES DE GESTION DE LA VILLE, DES BUDGETS ANNEXES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF, DU THÉÂTRE MAC NAB, DE FOIRE ET SALONS ET DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2016**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes établis par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne.

### **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme CHÊNE), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/112 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

### **Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2016 du budget principal de la Ville.

### **ADOPTÉ PAR :**

20 voix Pour : Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY,

*M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.*

4 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).*

8 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

2 abstentions par mandat : *M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

1 non participation au vote : *M. SANSU.*

## **17/113 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC NAB**

**Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2016 du budget annexe du Théâtre Mac Nab.

### **ADOPTÉ PAR :**

20 voix Pour : *Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.*

4 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).*

8 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

2 abstentions par mandat : *M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

1 non participation au vote : *M. SANSU.*

## **17/114 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ANNEXE DE FOIRE ET SALONS**

**Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2016 du budget annexe foire et salons.

### **ADOPTÉ PAR :**

20 voix Pour : *Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY,*

*M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.*

4 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).*

8 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

2 abstentions par mandat : *M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

1 non participation au vote : *M. SANSU.*

## **17/115 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**

### **Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2016 du budget annexe lotissement.

### **ADOPTÉ PAR :**

20 voix Pour : *Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.*

4 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).*

8 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

2 abstentions par mandat : *M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

1 non participation au vote : *M. SANSU.*

## **17/116 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :



- article 1068 pour 281 697,57 € excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement au 31 décembre 2016,

- article 002 : report de fonctionnement 777 162,79 €.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/117 FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC NAB – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016**

#### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,

- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :

- article 1068 pour 97 955,96 € excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement au 31 décembre 2016,

- article 002 : report de fonctionnement 193 919,01 €.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/118 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 ET REPRISE DE PROVISIONS – EXERCICE 2017 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

#### **Le Maire**

La présente décision modificative n° 1 s'élève globalement à 4 472 828,91 € et s'équilibre par section comme suit :

investissement	3 691 895,08 €,
fonctionnement	780 933,83 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n° 1 et reprise de provisions de l'exercice 2017 du budget principal de la Ville.

**ADOPTÉ PAR :**

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

5 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

6 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

**17/119 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2017 – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB**

**Le Maire**

La présente décision modificative n° 1 s'élève globalement à 286 974,97 € et s'équilibre par section comme suit :

investissement	98 055,96 €,
fonctionnement	188 919,01 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2017 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/120 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2017 – BUDGET ANNEXE DE FOIRE ET SALONS**

### **Le Maire**

La présente décision modificative n° 1 s'élève globalement à 20 143,71 € et s'équilibre par section comme suit :

investissement	7 911,98 €
fonctionnement	12 231,73 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2017 du budget annexe de foire et salons.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/121 FINANCES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT – RÉVISIONS ET CLÔTURES DES AP/CP**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'approuver les révisions et clôtures des AP/CP.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/122 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – ADMISSION EN NON VALEUR – CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES, CRÉANCES ÉTEINTES ET REPRISE DE PROVISION**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'admettre les créances irrécouvrables et les créances éteintes représentant un montant total de 16 008,84 €,
- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 16 008,84 € à l'article 7817 sous-fonction 01,
- d'imputer les opérations comptables des créances éteintes déclarées à l'article 6542 pour 1 628,41 € et des créances irrécouvrables à l'article 6541 pour 14 380,43 € sous-fonction 01.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/123 FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 3 632,13 €,
- d'imputer l'opération comptable correspondante à l'article 6541.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/124 DIRECTION GÉNÉRALE – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) – RÉÉCRITURE OBJET DE LA SOCIÉTÉ**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'adopter la réécriture de l'objet de la Société Publique Locale,
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/125 ÉDUCATION – CONVENTION DE PARTENARIAT DE DIFFUSION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUES « PASSERELLES DES ARTS » ENTRE LA VILLE ET LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES (FOL) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

### **Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'approuver la convention de diffusion et d'éducation artistique passée entre la Fédération des Oeuvres Laïques et la Ville au titre de l'année scolaire 2017-2018,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal et au budget annexe, article 60420.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

**17/126 ÉDUCATION – ORGANISATION DES CLASSES DE NEIGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018 – TARIFICATION, BARÈMES DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES**

**Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'approuver les tarifs de classe de neige 2018 ci-dessous :

**CLASSE DE NEIGE 2018  
PRIX DU SÉJOUR : 670 Euros pour 15 jours**

QUOTIENT FAMILIAL	PART VILLE(1)	Prévision PART Conseil Dépt.(2)	En 2018	
			Part famille	TOTAL
0 à 200	510 €	81 €	79 €	<b>670 €</b>
201 à 250	475 €	81 €	114 €	<b>670 €</b>
251 à 277	458 €	81 €	131 €	<b>670 €</b>
278 à 340	445 €	59 €	166 €	<b>670 €</b>
341 à 400	403 €	59 €	208 €	<b>670 €</b>
401 à 457	361 €	59 €	250 €	<b>670 €</b>
458 à 530	346 €	31 €	293 €	<b>670 €</b>
531 à 600	309 €	31 €	330 €	<b>670 €</b>
601 à 675	252 €	31 €	383 €	<b>670 €</b>
676 à 750	202 €	31 €	437 €	<b>670 €</b>
751 à 770	151 €	31 €	488 €	<b>670 €</b>
+771	133 €	31 €	506 €	<b>670 €</b>

(1) pour les familles résidant hors Vierzon et ne payant aucun impôt local à Vierzon : aucune participation de la ville.

(2) sous réserve de confirmation du Conseil Départemental du Cher.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## 17/127 ENFANCE-JEUNESSE – CAMPS SÉJOURS D'ÉTÉ 2017 – TARIFS

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- de fixer les tarifs des camps proposés par le service petite enfance, enfance jeunesse, durant les séjours d'été 2017, comme suit :

### Tarifs camps Enfance :

	QUIBERON	BISCAROSSE	PERONNE	PERONNE
ANNEES	2016	2017	2016	2017
AGES	6/10 ans	6/11 ans	10/12 ans	10/12 ans
Nbre jours	9	8	5	7
Nbre nuits	8	7	4	6
DATES	18 au 26/07/2016	28/07 au 04/08/2017	1 <sup>er</sup> au 5/08/2016	7 AU 13/08/2017
Nbre participants	24 enfants	24 enfants	7 enfants	7 enfants
Nbre animateurs	3	3	2	2
<b>TARIFS</b>				
<b>Familles vierzonnaises ou non vierzonnaises mais payant un impôt local sur Vierzon</b>				
FATL CAF 19,00 € - 5,00 €	121,00 €	115,00 €	75,00 €	75,00 €
FATL CAF 17,00 € - 3,00€	138,00 €	131,00 €	86,00 €	86,00 €
0,00 à 210,99	166,00 €	157,00 €	103,00 €	103,00 €
211,00 à 270,99	172,00 €	164,00 €	107,00 €	107,00 €
271,00 à 350,99	179,00 €	170,00 €	111,00 €	111,00 €
351,00 à 401,99	186,00 €	177,00 €	116,00 €	116,00 €
402,00 à 570,99	193,00 €	183,00 €	120,00 €	120,00 €
571,00 à 620,99	200,00 €	190,00 €	124,00 €	124,00 €
621,00 à 820,99	207,00 €	196,00 €	129,00 €	129,00 €
821,00 à 920,99	224,00 €	213,00 €	139,00 €	139,00 €
921,00 à 971,00	241,00 €	229,00 €	150,00 €	150,00 €
> à 971,00	259,00 €	245,00 €	161,00 €	161,00 €
<b>Non vierzonnais (ne payant aucun impôt local sur Vierzon)</b>				
Extérieur	328,00 €	311,00 €	204,00 €	204,00 €

## Tarifs camp Jeunesse :

	ARZAL	LANOUAILLE	BISCAROSSE
<b>ANNEES</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>AGES</b>	14-17 ans	12/14 ans	12/16 ans
<b>Nbre jours</b>	3	3	8
<b>Nbre nuits</b>	2	2	7
<b>DATES</b>	05 au 07/07/2016	02 au 04/08/2016	28/07 au 04/08/2017
<b>Nbre participants</b>	7 jeunes	7 jeunes	8
<b>Nbre animateurs</b>	2	2	1
<b>TARIFS</b>			
<b>Familles vierzonnaises ou non vierzonnaises mais payant un impôt local sur Vierzon</b>			
<b>FATL CAF 19,00 €- 5,00 €</b>	40,00 €	44,00 €	116,00 €
<b>FATL CAF 17,00 € - 3,00€</b>	46,00 €	50,00 €	133,00 €
<b>0,00 à 210,99</b>	55,00 €	60,00 €	160,00 €
<b>211,00 à 270,99</b>	57,00 €	62,00 €	166,00 €
<b>271,00 à 350,99</b>	60,00 €	65,00 €	173,00 €
<b>351,00 à 401,99</b>	62,00 €	67,00 €	180,00 €
<b>402,00 à 570,99</b>	64,00 €	70,00 €	186,00 €
<b>571,00 à 620,99</b>	67,00 €	72,00 €	193,00 €
<b>621,00 à 820,99</b>	69,00 €	75,00 €	200,00 €
<b>821,00 à 920,99</b>	75,00 €	81,00 €	216,00 €
<b>921,00 à 971,00</b>	80,00 €	87,00 €	233,00 €
<b>&gt; à 971,00</b>	86,00 €	94,00 €	249,00 €
<b>Non vierzonnais (ne payant aucun impôt local sur Vierzon)</b>			
<b>Extérieur</b>	109,00 €	119,00 €	316,00 €

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer tous contrats ou conventions afférents aux activités.

### ADOPTÉ PAR :

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET,



*M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

6 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

## **17/179 RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – ACTUALISATION DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018 (PEDT)**

**Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'acter le PEDT 2017/2018, fixant le prolongement des conditions d'organisation des rythmes scolaires et des NAP pour la prochaine année scolaire, sous réserve des conditions d'organisation et de financement fixées ultérieurement par l'État,
- d'autoriser, le cas échéant, le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la prochaine convention correspondante.

### **ADOPTÉ PAR**

23 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

5 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

6 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.*

1 abstention par mandat : *M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT).*

## **17/128 URBANISME – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA VILLE ET LA SEM.VIE AU COURS DE L'ANNÉE 2016**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- de donner son avis sur la politique immobilière menée par la Ville et la SEM.VIE au cours de l'année 2016.

### **ADOPTÉ PAR :**

21 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.*

4 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).

6 voix contre : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 voix contre par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

2 non participations au vote : M. BOURDIN, Mme BICHLER.

1 non participation au vote par mandat : Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/129 URBANISME – CONCESSION BAS DE GRANGE – PROROGATION AU BÉNÉFICE DE LA SEM VIE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'approuver l'avenant n°4 à la convention de concession pour la gestion de l'espace Bas de Grange confiée à la SEM VIE, portant prorogation de la durée de la concession de deux (2) ans,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit avenant.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/130 URBANISME – TRANSFERT DU BAIL DE FRANCE LOIRE – AUTORISATION DE LOCATION**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'accepter le transfert du bail à la Ville au 30 juin 2017,
- d'imputer le montant de 12 847 € sur trois exercices budgétaires soit un montant total de 38 541 €,
- d'autoriser la location du local au pharmacien sur la base d'un loyer trimestriel de 2 583 € TTC,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/131 URBANISME – CONVENTION AVEC ENEDIS – INSTALLATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION – L'ÎLE BRAGARD**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'autoriser ENEDIS à installer un poste de transformation et tous ses accessoires, sur un terrain d'une superficie de 12,10 m<sup>2</sup>, sur la parcelle communale cadastrée section EH n° 184, sise lieudit L'Ile Bragard,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation et d'exploitation desdits ouvrages, moyennant une indemnité unique et forfaitaire de cent cinquante euros,
- de recouvrer la recette correspondante au budget.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/132 URBANISME – CONVENTION AVEC ENEDIS – EXTENSION RÉSEAU HTA – CHEMIN DE SAINT PRIEST**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'autoriser ENEDIS à poser 2 canalisations souterraines et tous leurs accessoires sur la parcelle communale cadastrée section DY n° 136,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les

conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros,

- de recouvrer la recette correspondante au budget.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/133 URBANISME – CONVENTION AVEC ENEDIS – RENOUELEMENT CÂBLE HTA – RUE ALPHONSE PRADAT**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'autoriser ENEDIS à procéder au renouvellement de câble HTA entre la rue Alphonse Pradat et la place du Bas de Grange, sur la parcelle communale cadastrée section DT n° 319, rue Alphonse Pradat,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros,

- de recouvrer la recette correspondante au budget.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/134 URBANISME – CONVENTION AVEC ENEDIS – RENOUELEMENT CÂBLE HTA – FAUBOURG DES PONTS**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'autoriser ENEDIS à procéder au renouvellement des câbles HTA dans le quartier du Faubourg des Ponts, à Vierzon, sur la parcelle communale cadastrée section DM n° 347, Place de la Libération,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros,

- de recouvrer la recette correspondante au budget.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/135 URBANISME – RÉTROCESSION PAR LA SARL GBA BERRY LOIRE DE LA PARCELLE CR 508 FORMANT LA RUE PAUL VALÉRY EN VUE DE SON INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VOIRIE COMMUNALE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'accepter la rétrocession gratuite de la parcelle cadastrée section CR n° 508, appartenant à la SARL GBA Berry Loire en vue de son incorporation dans le domaine public communal,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/136 URBANISME – DÉSAFFECTATION DES PARCELLES AL 483 ET AL 484 EN VUE D'UNE CESSION CHEMIN DES MILLARDS**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- de procéder à la désaffectation des parcelles cadastrées section AL n° 483 d'une contenance de 6 479 m<sup>2</sup> et AL n° 484 d'une contenance de 150 m<sup>2</sup> environ en vue d'une cession,

- d'approuver l'annexe modificative au Procès-Verbal de mise à disposition de la déchetterie.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/137 URBANISME – CESSION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE AL 483 SITUÉE CHEMIN DES MILLARDS À MONSIEUR ET MADAME AYDEMIR**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- de céder à Monsieur et Madame AYDEMIR ou toute personne morale s'y substituant, la parcelle communale cadastrée section AL n° 483 pour 6 479 m<sup>2</sup>, sise chemin des Millards à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 20 000 €, avec en sus les frais de commission d'Agorastore de 2 040 € TTC,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/138 URBANISME – CESSION DES PARCELLES DK 322, 325, 327, 328, 329 ET 331 RUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET RUE BERNARD PALISSY A LA SOCIÉTÉ GECO – MISE SOUS SÉQUESTRE DE LA SOMME DE 50 000 €**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- de céder les parcelles cadastrées section DK n° 322, 325, 327, 328, 329 et 331, situées respectivement 15 rue de la Société Française et 6 et 4 rue Bernard Palissy à Vierzon, pour une contenance totale de 997 m<sup>2</sup> environ, à Monsieur BAUER Directeur Général de la société GECO ou toute personne morale s'y substituant, moyennant le prix net vendeur de 200 000 €,

- d'accepter la mise sous séquestre, de la somme de 50 000 € dans l'attente de la production des factures acquittées par la société GECO des frais engagés pour la démolition et la dépollution,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes y afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget.

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme FERRAS.

5 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

6 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

## **17/139 URBANISME – CONVENTION AVEC MADAME GOZDE MEDENI – RÉTROCESSION DES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS COMMUNS DU FUTUR LOTISSEMENT RUE JEAN MOULIN**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'accepter la rétrocession à titre gratuit par Mme MEDENI des espaces et équipements communs du lotissement rue Jean Moulin après constatation de l'achèvement et de la conformité des travaux avec le permis d'aménager,
- d'approuver la convention de rétrocession,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention de rétrocession ainsi que l'acte authentique d'acquisition à intervenir et les actes afférents.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/140 URBANISME – LOTISSEMENT DU COLOMBIER – CESSION DU LOT N° 4 À MONSIEUR VENIAT**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'approuver la cession du lot n° 4 dans le lotissement du Colombier, de contenance 650 m<sup>2</sup>, pour 13 000 € HT, à Monsieur VENIAT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer le compromis de vente à intervenir avec Monsieur VENIAT et les actes afférents,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir avec Monsieur VENIAT et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/141 INFRASTRUCTURES – CONVENTION DE RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS URBAINS SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA RD 60 AU DROIT DE L'ENTREPRISE KOYO**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention à venir pour la réalisation et l'entretien d'aménagements urbains sur le domaine public de la RD60, route de Foëcy au droit de l'entreprise KOYO.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).



## **17/142 INFRASTRUCTURES – CONVENTION DE RÉALISATION ET D'AMÉNAGEMENTS URBAINS SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA RD 27 AU CARREFOUR AVEC LA ROUTE DE BELLON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention à venir pour la réalisation et l'entretien d'aménagements urbains sur le domaine public de la RD27 au carrefour avec la Route de Bellon.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/143 PATRIMOINE – CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY (OFFICE DE TOURISME) – MISE À DISPOSITION DES FOURS BANAUX**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé

- d'approuver la convention passée entre la ville de Vierzon et la Communauté de Communes pour définir les modalités de partenariat,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/144 PATRIMOINE – FIXATION DES TARIFS DU MUSÉE DE VIERZON À COMPTER DU 1ER JUILLET 2017**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger les délibérations suivantes :
  - n° 02/192bis du 27 juin 2002,
  - n° 04/341 du 23 décembre 2004,
  - n°06/24 et n°06/25 du 08 février 2006,
  - n°07/199 du 28 juin 2007,
  - n°08/183 du 19 juin 2008,
  - n°09/112 du 25 mars 2009,
  - n°10/128 du 20 mai 2010,
  - n°10/374 du 16 décembre 2010,
  - n°11/180 du 23 juin 2011,
  - n°11/342 du 15 décembre 2011,
  - n°12/293 du 04 octobre 2012,
  - n° 12/386 du 20 décembre 2012,
  - n°13/275 du 17 octobre 2013,
  - n°13/345 du 18 décembre 2013,
  - n°14/353 et n°14/354 du 18 décembre 2014,
  - n°16/98 du 31 mars 2016,
  - n°16/167 du 23 juin 2016.

- d'adopter les tarifs ci-après à compter du 1er juillet 2017 :

<b>Livre / Référence</b>	<b>Prix de vente TTC à l'unité</b>
Le dépôt des locomobiles de Vierzon – R. Laumônier	18,00
Au dépôt de Vierzon - 100 ans de locomotive à vapeur – R. Laumônier	18,00
La douce – Edit.Casterman / François Schuiten	18,00
La grande imagerie du train – Edit. Fleurus	6,95
J'apprends à dessiner les trains – Edit. Fleurus / Ph. Legendre	5,90
Vapeurs de résistance – Fabien Grégoire	12,00
Le train de Bastien – Edit. Fleurus	6,60
Le crime de l'Orient Express – Edit. Livre de poche	5,20
Coffret passion des trains – Edit. Gründ	16,50
Le train à vapeur (livre sonore) – Stephen Cartwright	13,50
Le tour du monde en 80 jours – Edit Glénat	13,00
Fisi ka et la Dame Locomotive – Edit Le Pommier	8,00
En voyage en train – Edit. Pimientos	19,00
Les trains – Edit. Milan /S. Ledu et R. Barborini (nouveau)	7,40
Maxi train – Dominique Ehrhard (nouveau)	11,95

<b>Livre / Référence</b>	<b>Prix de vente TTC à l'unité</b>
Ecole nationale professionnelle Henri Brisson – JP. Desbordes et C. Richoux	21,50
Vierzon 1945-1975 – Edit. Alain Sutton	21,30
Vierzon I – Edit. Alain Sutton	21,30
Vierzon II – Edit. Alain Sutton	19,90
Tracteurs SFV – Edit. E.T.A.I.	40,20
Vierzon il y a 100 ans – Christophe Belser	32,00
Le tracteur de Peter – Edit. Fleurus	6,60
Album à colorier SFV – de la Mémoire industrielle	5,00
Catalogue exposition Denbac – de l'Office de tourisme de Vierzon	18,00
Porcelaines et porcelainiers en Berry, Bourbonnais et Poitou -	25,00
Vierzon histoire contemporaine de 1939 à 2000 -	18,80
Les tracteurs – C. Decorte et S. Ledu (nouveau)	7,40
Motifs Art déco à colorier – Edit. Usborne (nouveau)	6,95
Thomas et ses amis – Edit. Hachette jeunesse (nouveau)	4,95
SFV, Société Française Vierzon / l'âge d'or 1950-1963 (nouveau)	28,95
<b>Jeux / Référence</b>	
Les aventuriers du rail Europe	40,00
Les aventuriers du rail USA	40,00
Le petit train Interlude	40,00
Coffret de Bastien – Edit. Fleurus	12,95
Jouet tracteur en bois – Christophe Moreau	35,00
Jouet locomobile en bois – Christophe Moreau	19,00
Jouet wagon en bois – Christophe Moreau	19,00
<b>Autres produits / Référence</b>	
Carte postale train (diverses références) – de M. Palau	1,00
Carte postale tracteur (diverses références) – de la Mémoire indust.	1,00
Carte postale vues de Vierzon (diverses références) – de MG Éditions SAS – nouveau	1,00
Carte postale humoristique (diverses références) – de Christian Hirlay (nouveau)	3,00
Poster tracteur (diverses références) – de la Mémoire industrielle	6,00
Poster train (diverses références) - M. Palau	6,00
Miniature tracteur 201 - Réplicagri	50,00
Miniature tracteur 302 - Réplicagri	60,00

<b>Autres produits / Référence</b>	
Miniature tracteur 551 - Réplicagri	60,00
Tee-shirt A.S.F. (différentes tailles)- de l'Amicale Société Française Vierzon	12,00
Casquette A.S.F. ( taille unique) - de l'Amicale Société Française	10,00
Portes-clés A.S.F. - de l'Amicale Société Française Vierzon	12,00
Magnet – de l'Amicale Rail et Transports	3,00
Sifflet en bois	8,00
Bol et mug en porcelaine avec décor tracteur S.F.V. (nouveau)	7,00
Copie dessin tracteur S.F.V. sur support A4 – de Franck Lemort (nouveau)	4,50

- d'imputer les recettes correspondantes au budget.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

#### **17/145 PATRIMOINE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE DU PAYS DE VIERZON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 200 € à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon,

- d'imputer la dépense au budget 2017.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/146 RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Karine CHÊNE**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/147 RESSOURCES HUMAINES – LE RÉGIME DES ASTREINTES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ**

**Rapporteur : Karine CHÊNE**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le régime indemnitaire des astreintes de la collectivité,
- d'imputer les dépenses sur les budgets et fonctions relatifs à chaque agent concerné.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/148 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS**

**Rapporteur : Karine CHÊNE**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les subventions suivantes aux différentes associations :

- . 150 € à l'Amicale des Résidents de Chaillot Les Crêles,
- . 150 € à l'association Et si on parlait Jardin,
- . 200 € à l'association Fa Si La Danser,
- . 300 € à l'association Baldébo,
- . 300 € à l'association Jeunesse au Plein Air,
- . 360 € à l'association La Cantilène,
- . 400 € à l'association Drôles de Dames,
- . 400 € à l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance,
- . 400 € à l'association Université Populaire du Pays de Vierzon,
- . 400 € à l'association Palette du Monde pour lui permettre de récompenser les lauréats du Salon d'Automne de la Ville de Vierzon, en octobre prochain,
- . 450 € à l'association Les Berriauds de Vierzon,
- . 500 € à l'association Photo Ciné Club Vierzonnais,
- . 600 € à l'Harmonie de Vierzon-Forges,
- . 750 € à l'association Vent de Folie,
- . 800 € à l'association Ekomelong,
- . 800 € à l'association Berry Latino Rando pour l'aider à supporter les frais d'accueil des cyclotouristes et marcheurs attendus les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017 dans le cadre de l'organisation, à Vierzon, du Challenge du Centre,
- . 800 € à l'association Les Medley'dies,
- . 900 € à la section Jean-Paul METIVET des Jeunes Sapeurs Pompiers de Vierzon,
- . 960 € à l'association Pôle Nutrition pour aider cette association à financer des actions (interventions d'un nutritionniste) réalisées en partenariat avec l'Education Nationale dans les écoles élémentaires Pierre Bodin, Tunnel-Château, Charot et au collège Edouard Vaillant,
- . 1 000 € à la CAF du Cher, organisatrice des animations qui se sont déroulées entre le 12 et le 20 mai 2017 dans le cadre du Cinquantième anniversaire du quartier Tunnel-Château,
- . 1 000 € à l'association Jeunes Agriculteurs 18 pour l'aider à supporter les frais des " Rurales Folies ", évènement proche d'un comice agricole, qui aura lieu samedi 9 septembre sur un domaine du quartier des Crêles à Vierzon,
- . 1 450 € à l'Union des Pêcheurs Vierzonnais dont 1 200 € pour le concours de pêche du 14 Juillet 2017,
- . 1 460 € à l'association Secours Populaire Français,
- . 1 920 € à l'association U S E P,
- . 3 000 € à la compagnie théâtrale LÉLA pour l'aider à réaliser son projet d'installation à Vierzon. La compagnie fait partie de la programmation du Théâtre Mac-Nab,
- . 5 400 € au comité des Fêtes de Vierzon pour permettre à l'association d'organiser le réveillon du 31 décembre 2017.

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 24 850 € sur les crédits ouverts au budget 2017.

### **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER),

*M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

1 non participation au vote pour l'association Université Populaire du Pays de Vierzon, : M. LÉCHELON.

**17/149 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMPTES DE GESTION DE LA RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À CARACTÈRE INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2016**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les subventions suivantes aux différentes associations :
- d'approuver les comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriels et commerciaux dressés par le Trésorier de Vierzon ville et campagne pour l'exercice 2016.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

6 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).*

**17/150 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'EAU POTABLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2016 du service de l'eau potable.

**ADOPTÉ PAR :**

20 voix Pour : *Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.*

4 voix Pour par mandat : *M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).*

8 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

1 non participation au vote : M. SANSU.

## **17/151 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2016 du service de l'assainissement.

### **ADOPTÉ PAR :**

20 voix Pour : Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.

4 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).

8 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

1 non participation au vote : M. SANSU.

## **17/152 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'EAU POTABLE – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2016 du service de l'eau potable.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).



## **17/153 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2016 du service de l'assainissement.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/154 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'EAU POTABLE – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AVEC CONSTITUTION ET REPRISE DE PROVISIONS – EXERCICE 2017**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

La présente décision modificative s'élève globalement à 1 314 983,70 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n° 1 avec constitution et reprise de provisions du service de l'eau potable de l'exercice 2017.

### **ADOPTÉ PAR**

21 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.

4 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).

8 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/155 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 ET REPRISE DE PROVISIONS – EXERCICE 2017**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

La présente décision modificative s'élève globalement à 1 210 546,83 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n° 1 et reprise de provisions du service de l'assainissement de l'exercice 2017.

### **ADOPTÉ PAR**

21 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.

4 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER).

8 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/156 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSIONS EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les produits irrécouvrables, admissions en non valeur et créances éteintes du service de l'eau potable.

### **ADOPTÉ PAR**

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

5 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

6 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER,

1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT),

## **17/157 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'allouer une subvention de 40 000,00 €, au CCAS afin d'aider les personnes en difficulté pour payer leurs factures de consommation d'eau potable et/ou de traitement des eaux usées relatives à l'année 2017,
- d'imputer la dépense correspondante au budget annexe eau potable pour 20 000,00 € et au budget annexe de l'assainissement pour 20 000,00 €.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/158 SERVICE AU PUBLIC – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION « LES MOUSTACHES DU BERRY »**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association "Les Moustaches du Berry",
- d'imputer la dépense sur le budget Ville.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/159 CULTURE – ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À UNE JEUNE FLÛTISTE VIERZONNAISE – EMMA CAVOUÉ**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une aide financière exceptionnelle d'un montant de 1 611,00 € pour l'achat du billet d'avion aller-retour,
- d'imputer la dépense correspondante au budget primitif 2017.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/160 THÉÂTRE MAC NAB – ESTIVALES DU CANAL 2017 – CONCERT DU 6 JUILLET 2017 « VOLO-KARPATT » - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'OFFICE DE TOURISME DE VIERZON**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat à intervenir entre la ville de Vierzon et la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry pour le versement de la somme de 7 000 € TTC par la Communauté de Communes,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la recette au budget du théâtre Mac-Nab.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/161 ENFANCE-JEUNESSE – NOUVEAU PASS JEUNES ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 16/78 du Conseil municipal en date du 31 mars 2016,
- de fixer le prix annuel du Pass Jeunes à 15 € à compter du 1er septembre 2017,
- de maintenir les modalités de commande et d'annulation (auprès du Guichet Unique ou par l'Espace Famille via le site internet) des prestations de la restauration municipale, des accueils de loisirs et des accueils périscolaires précisées ci-dessous :

Jour de la prestation prévu	Délais de commande/décommande
Lundi	Informez le jeudi précédent avant 9h00
Mardi	Informez le vendredi précédent avant 9h00
Mercredi	Informez le lundi précédent avant 9h00
Jeudi	Informez le mardi précédent avant 9h00
Vendredi	Informez le mercredi précédent avant 9h00

Aucune commande ou annulation de prestation ne sera acceptée en dehors de ces délais.  
En cas de non annulation ou d'annulation hors délais, la prestation sera facturée.

- de conserver les tarifs de la restauration municipale, des accueils de loisirs, des activités/sorties exceptionnelles des secteurs enfance et jeunesse, des veillées, des accueils périscolaires, de l'atelier théâtre et du dispositif de l'aide aux jeunes,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tous les contrats ou conventions s'y afférent.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/162 MÉDIATHÈQUE – APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DE LA CHARTE D'UTILISATION DES SERVICES NUMÉRIQUES À COMPTER DU 1ER JUILLET 2017**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le nouveau règlement intérieur ainsi que la charte d'utilisation des services

numériques,

- d'appliquer les nouvelles conditions à compter du 1er juillet 2017.

### ADOPTÉ PAR

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## 17/163 CULTURE – CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL – TARIFICATION

### Le Maire

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n°15/150 du 25 juin 2015,
- d'instaurer les frais de scolarité comme suit :

VIERZONNAIS OU NON VIERZONNAIS PAYANT UN IMPÔT LOCAL À VIERZON	Tranches	Q.F	Éveil musical	Cursus d'études avec pratique instrumentale		Pratique à partir d'un 2ème instrument	Cursus d'études sans pratique instrumentale -Forfait annuel-
				Élèves de -25 ans	Élèves de + 25 ans		
	1	0 à 210	34,00 €	44,00 €	65,00 €	25,00 €	34,00 €
	2	211 à 270	35,00 €	45,00 €	67,00 €	30,00 €	35,00 €
	3	271 à 350	42,00 €	60,00 €	97,00 €	32,00 €	50,00 €
	4	351 à 401	43,00 €	61,00 €	99,00 €	36,00 €	51,00 €
	5	402 à 570	53,00 €	79,00 €	132,00 €	38,00 €	67,00 €
	6	571 à 620	60,00 €	94,00 €	162,00 €	43,00 €	82,00 €
	7	621 à 820	63,00 €	97,00 €	165,00 €	48,00 €	83,00 €
	8	821 à 920	70,00 €	112,00 €	195,00 €	54,00 €	98,00 €
9	921 à 971	78,00 €	127,00 €	225,00 €	67,00 €	113,00 €	

	10	972 à 1300	86,00 €	144,00 €	259,00 €	80,00 €	130,00 €
	11	À partir de 1301	106,00 €	184,00 €	338,00 €	85,00 €	170,00 €
Hors Vierzon			157,00 €	261,00 €	470,00 €	110,00 €	235,00 €

- de payer les frais de scolarité en 10 mensualités de septembre à juin,

→ **Un tarif dégressif familial (parents/enfants) pour les Vierzonnais et non Vierzonnais payant un impôt local à Vierzon applicable comme suit :**

- 10 % pour deux membres et plus d'une même famille,

→ **Une réduction de 80 % pour :**

- tous les musiciens appartenant à l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Vierzon (Vierzonnais ou non-Vierzonnais) et qui souhaitent se perfectionner en suivant les cours dispensés par le conservatoire. En contrepartie, ils sont astreints à participer aux cérémonies officielles, concerts et animations réalisés par l'Orchestre d'Harmonie pour la ville de Vierzon en fonction d'un calendrier défini annuellement. En cas de défaillance à l'ensemble de ces prestations, l'intéressé, sur notification conjointe du Président de l'Orchestre d'Harmonie et de la Directrice du conservatoire, se verra appliquer le tarif correspondant à sa situation.

- de fixer les frais de location d'instruments comme suit :

**Location annuelle (payable en une seule fois)**

<b>ÉLÈVES VIERZONNAIS OU NON VIERZONNAIS PAYANT UN IMPÔT LOCAL À VIERZON</b>		<b>1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année</b>	<b>Année supplémentaire</b>
De la tranche 1 à 4	0 à 401	30,00 €	45,00 €
De la tranche 5 à 7	402 à 820	40,00 €	55,00 €
De la tranche 8 à 9	821 à 971	50,00 €	65,00 €
Tranche 10	972 à 1300	60,00 €	75,00 €
Tranche 11	à partir de 1301	76,00 €	97,00 €
<b>ÉLÈVES NON-VIERZONNAIS</b>		152,00 €	199,00 €
Caution pour location d'instrument		70,00 €	

→ **Pour les locations :**

Une réduction de 50 % pour les Vierzonnais et non Vierzonnais payant un impôt local à Vierzon est

appliquée à partir du 2<sup>nd</sup> enfant.

**Location ponctuelle, à durée limitée, pour des cas exceptionnels (payable en une seule fois)**

	Vierzonnais ou non Vierzonnais payant un impôt local à Vierzon	Hors Vierzon
Moins d'un mois	15,00 €	25,00 €
Entre 1 mois et 1 trimestre	30,00 €	50,00 €

- de fixer les tarifs de location des locaux du conservatoire comme suit :

- 12,00 € le prix de location d'une salle de cours pour une journée,
- 20,00 € le prix de location de l'Auditorium Olivier Messiaen pour une journée,
- 1 250,00 € le prix de location des locaux du conservatoire pour une semaine de stage organisée par l'Association des Musiciens Amateurs, comprenant notamment les frais d'accordage des pianos,
- 30,00 € l'heure d'intervention d'un enseignant artistique dans le cadre d'une convention pédagogique.

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les conventions à intervenir avec l'association des musiciens amateurs et les associations ou organismes amenés à louer les locaux du conservatoire de musique à rayonnement intercommunal,

- d'appliquer l'ensemble de ces tarifs à compter de l'année scolaire 2017-2018.

**ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

**17/164 CENTRE DE SANTÉ – AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE LOCATION ENTRE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHER (OPH 18) ET LA VILLE**

**Rapporteur : Élisabeth HOVASSE-PRÉLY**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :



- d'approuver les termes du contrat de location entre l'OPH 18 et la Ville,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit contrat de location.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/165 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – CONVENTIONS DE SERVITUDE D'ÉCLAIRAGE AU PROFIT DE LA VILLE POUR ANCRAGES ET SUPPORTS SUR PROPRIÉTÉS PRIVÉES AVEC LES PROPRIÉTAIRES DES IMMEUBLES CONCERNÉS QUAI D'YÈVRE ET RUE DES CHANGES**

**Rapporteur : Jill CGAUCHER**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention type de servitude d'éclairage avec les propriétaires concernés au profit de la ville de Vierzon visant à reconnaître l'existence des ancrages et des supports des appareils d'éclairage ainsi que des câbles électriques s'y rattachant sur les façades des immeubles et à définir les conditions de leur entretien, réfection ou suppression,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer lesdites conventions passées entre la Ville et les différents propriétaires pour toute la durée de l'exploitation de l'ouvrage.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/166 INFRASTRUCTURES – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**Rapporteur : Gérard MASSICARD**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/167 DÉVELOPPEMENT DURABLE – AVENANT N° 2 À LA PROMESSE DE BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC SUN'R POUR L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE SITE « LES GRANDES JONCHÈRES »**

#### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n°2 à la promesse de bail emphytéotique passé entre la Ville et la société Sun'R, pour le projet d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur les terrains communaux situés au lieudit « Les Grandes Jonchères », cadastrés EM n° 53, 54, 55 d'une contenance de 4ha 42a 85ca,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit avenant n°2 à la promesse de bail emphytéotique passé pour une durée de 2 ans, étant précisé que la mise à disposition des terrains communaux est consentie à titre gratuit.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/168 DÉVELOPPEMENT DURABLE – AVENANT N° 1 À LA PROMESSE DE BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC LA SARL FORCES MOTRICE DE FAREBOUT POUR LA MISE À DISPOSITION D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC AU NIVEAU DU BARRAGE DE L'YÈVRE**

#### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n° 1 à la promesse de bail emphytéotique passé entre la Ville et la SARL

Forces Motrices de Farebout en vue du lancement des études préalables pour l'ouverture à l'exploitation d'équipements hydroélectriques nécessitant la mise à disposition de l'emprise du domaine public au niveau du barrage de l'Yèvre,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit avenant n° 1 à la promesse de bail emphytéotique passé pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 1er juin 2021.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/169 DÉVELOPPEMENT DURABLE – CONCESSION D’AFFICHAGE PUBLICITAIRE SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – CONVENTION PASSÉE AVEC LA SOCIÉTÉ EXTÉRION MÉDIA**

#### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'occupation temporaire du domaine public, à intervenir, passée entre la ville de Vierzon et la société Extérior Média,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention, les actes y afférents et les avenants à venir,

- d'imputer la recette correspondante au budget.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

### **17/170 DÉVELOPPEMENT DURABLE – ÉVOLUTION ET ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) POUR 2018**

#### **Le Maire**

Il appartient aux collectivités de fixer par délibération les tarifs applicables sur leur territoire avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'appliquer le tarif et son évolution pour les dispositifs publicitaires et les pré enseignes, tarifs à appliquer en 2018 comme suit :

<b>Dispositifs</b>	<b>Seuils en superficie</b>	<b>Tarifs € / m<sup>2</sup></b>
<b>Enseignes non numériques</b>	Somme $\leq$ 7m <sup>2</sup>	Exonération
	7m <sup>2</sup> < Somme $\leq$ 12m <sup>2</sup>	Exonération
	12m <sup>2</sup> < Somme $\leq$ 20m <sup>2</sup>	15,50
	20m <sup>2</sup> < Somme $\leq$ 50m <sup>2</sup>	31,00
	Somme > 50m <sup>2</sup>	62,00
<b>Pré enseignes et dispositifs publicitaires non numériques</b>	Support $\leq$ 50m <sup>2</sup>	15,50
	Support > 50m <sup>2</sup>	31,00
<b>Pré enseignes et dispositifs publicitaires numériques</b>	Support $\leq$ 50m <sup>2</sup>	46,50
	Support > 50m <sup>2</sup>	93,00

#### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

#### **17/171 DÉVELOPPEMENT DURABLE – FUSION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE (SIVY) ET DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU BARANGEON (SIAVB) – APPROBATION DES STATUTS**

**Rapporteur : Djamila KAOUES**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les statuts du SIVY suite à la fusion avec le SIAVB au 1er janvier 2017 tels que présentés dans la délibération n° 07/2017 du 24 Janvier 2017.

#### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/172 SPORTS – AIDE À L'EMPLOI ASSOCIATIF – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

**Rapporteur : Fabien BERNAGOUT**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de verser, à différentes associations sportives, une subvention, au titre de l'aide à l'emploi associatif, d'un montant global de 5 850 € pour la période de janvier à juillet 2017, suivant la répartition ci-après :

CAJO Basket	210 €
Cercle d'Escrime Vierzonnais	540 €
Églantine Vierzon Handball	1 080 €
Vierzon Football Club1	1 230 €
Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey	1 590 €
SAV Tennis	570 €
USV Basket	630 €

- d'approuver l'avenant n° 1, avec le " Vierzon Football Club " ayant déjà perçu, en 2017, une subvention dont le montant est supérieur à 23 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit avenant,

- d'imputer ces dépenses sur les crédits ouverts au budget primitif 2017.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/173 SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ET DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017 À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

**Rapporteur : Fabien BERNAGOUT**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention aux associations sportives suivantes :

- 8 000 € à l'association " Trajecontrol Vierzon Compétition " pour l'aider à financer sa participation aux différentes courses automobiles pour l'année 2017,
- 1 000 € à l'Association " Sportive Vierzonnaise de Badminton " pour l'aider à financer des tournois interrégionaux, nationaux, internationaux et les championnats de France,
- 3 000 € à l'association " SAV Rugby " pour sa participation à des play-offs,
- 1 800 € à l'association " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " pour sa participation à des play-offs seniors et minimes.

- de verser, à différents clubs sportifs, le solde de la subvention de fonctionnement 2017, d'un montant de 105 971 €, suivant la répartition ci-après :

### **ARTS MARTIAUX**

Judo Kodokan Club du Berry.....	2 050 €
Judo Club Vierzonnais.....	2 757 €
Vierzon Shotokan Karaté.....	1 073 €
Karaté Club Vierzonnais.....	935 €

### **ATHLÉTISME**

Club Athlétique Vierzonnais.....	4 162 €
----------------------------------	---------

### **AUTOMOBILE**

Vierzon Sport Méca.....	550 €
-------------------------	-------

### **BADMINTON**

Association Sportive Vierzonnaise de Badminton.....	889 €
---	-------

### **BASKET-BALL**

Union Sportive Vierzonnaise.....	6 665 €
----------------------------------	---------

### **CYCLISME**

Club Cycliste Vierzonnais .....	7 285 €
---------------------------------	---------

### **CYCLOTOURISME**

Cyclo-Touristes vierzonnais.....	563 €
----------------------------------	-------

### **ÉQUITATION**

Les Écuries de l'Île Bragard .....	2 060 €
Sté Hippique de Vierzon.....	6 000 €

### **ESCALADE**

Association Sportive d'Escalade Adhérence.....	581 €
--	-------

### **ESCRIME**

Cercle d'Éscrime Vierzonnais .....	1 358 €
------------------------------------	---------

### **FOOTBALL**

S L Chaillot Foot .....	5 000 €
-------------------------	---------

<b>GOLF</b>	
Association Golf de la Picardière .....	7 960 €
<b>GYMNASTIQUE SPORTIVE</b>	
La Vierzonnaise .....	9 215 €
<b>HANDBALL</b>	
Églantine Vierzon Handball.....	22 500 €
<b>MARCHE</b>	
Amicale Laïque Vierzon Villages (A.L.V.V.) .....	544 €
<b>MOTO</b>	
Club Moto Verte.....	1 250 €
<b>PLONGÉE</b>	
Berry Plongée.....	758 €
<b>ROLLER</b>	
Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey.....	12 500 €
<b>TENNIS</b>	
S.A.V. Tennis.....	6 497 €
<b>TENNIS DE TABLE</b>	
Vierzon Ping .....	1 897 €
<b>TIR À L'ARC</b>	
1ère Compagnie des Archers Vierzonnais .....	922 €

- d'approuver les avenants n° 1 aux conventions relatives à l'attribution de la subvention de fonctionnement 2017 avec les associations " Églantine Vierzon Handball ", les " SAV Rugby " et " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " percevant de la Ville, en 2017, une subvention supérieure à 23 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer lesdits avenants établis entre la Ville et lesdites associations,

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2017.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/174 TRANSPORTS – DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN – AVENANT N°2 – APPROBATION**

**Rapporteur : Fabrice TRIPEAU**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n° 2 se traduisant par une diminution annuelle de 21 929,38 € HT, à la convention de délégation de service public n° 2015-129 relative à la gestion et à l'exploitation du réseau de transports urbains « Le Vib' »,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit avenant et les documents annexes s'y rattachant.

### **ADOPTÉ PAR**

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

5 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

6 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER,

1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT),

## **17/175 TRANSPORTS – CONVENTION D'ORGANISATION DES SERVICES DE TRANSPORT DE PERSONNES AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Rapporteur : Fabrice TRIPEAU**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention, passée entre la Région Centre-Val de Loire, la ville de Vierzon, le délégataire du REseau de Mobilité Interurbaine (REMI) du département du Cher et le « Vib' »,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

### **ADOPTÉ PAR**

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

5 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

6 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER,



1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT),

## **17/176 TRANSPORTS – PARTICIPATION DE LA VILLE DE VIERZON AU FINANCEMENT DES TRANSPORTS DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS À MOINS DE TROIS KILOMÈTRES DE LEUR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC OU PRIVÉ – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE VIERZON ET LE VIB'**

**Rapporteur : Fabrice TRIPEAU**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention passée entre la ville de Vierzon et le « Vib' » concernant la participation de la ville de Vierzon au financement des transports des collégiens et lycéens à moins de trois kilomètres de leur établissement scolaire public ou privé,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses au budget.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/177 TRANSPORTS – CONVENTION D'AIDE DE RETOUR À L'EMPLOI**

**Rapporteur : Fabrice TRIPEAU**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention, passée entre la ville de Vierzon, Pôle emploi et le Vib' concernant la gratuité des transports urbains pour les personnes retrouvant un emploi,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

## **17/178 TRANSPORTS – SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – GRATUITÉ DES TRANSPORTS URBAINS**

**Rapporteur : Fabrice TRIPEAU**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'accorder une journée de gratuité des transports urbains dans la ville pendant la semaine européenne du développement durable et ce jusqu'au 5 juin 2020.

### **ADOPTÉ PAR**

29 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme CHÊNE, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme LAFFONT, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. KURNAZ, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUMON (donne pouvoir à M. SANDRIER), M. MERLE (donne pouvoir à M. PIFFAULT), Mme RAIMBAULT (donne pouvoir à M. BOURDIN).

Fait à VIERZON, le 30 juin 2017

Le Maire,



Nicolas SANSU